



# 5 CLICHÉS

## SUR LES PERSONNES A LA RUE

LA PROCHAINE FOIS,  
JE SAURAI QUOI RÉPONDRE !





AUJOURD'HUI,  
EN FRANCE,  
ON NE MEURT  
PAS À LA RUE

**FAUX**  
ON CONTINUE À MOURIR DANS LES  
RUES ET LA SITUATION NE CESSE DE  
S'AGGRAVER

En 2024, le Collectif Les Morts de la Rue a recensé 855 décès de personnes en situation de rue ou hébergées. Un chiffre qui a doublé depuis 2012. L'espérance de vie des personnes à la rue est de 49 ans, contre 79 ans dans la population générale.

Les hommes sont les plus concernés, avec un parcours de rue moyen de 11 ans. Les décès sont liés à des conditions de vie extrêmes : froid, canicule, maladies non soignées, violences, malnutrition... Près d'un décès sur cinq résulte d'une cause violente (suicide, accident, agression) et un sur sept d'une maladie.



LES PERSONNES SANS-ABRI  
SONT SURTOUT DES HOMMES  
MARGINAUX

**FAUX**  
IL EXISTE DE NOMBREUX  
PROFILS DE PERSONNES  
SANS-ABRI

En France, on compte près de 350 000 personnes vivant sans domicile fixe. Parmi elles, 5 000 à 8 000 personnes dorment chaque soir dans la rue. Les autres sont hébergées en structure d'urgence, hôtel social, ou dorment dans des squats, des caravanes... Loin de l'image d'Épinal, leurs profils sont variés et leurs itinéraires multiples avec de plus en plus de parcours d'exil.

Si les hommes seuls sont ceux qu'on voit le plus, les femmes représentent pourtant 40 % des personnes sans-abri. Par peur des violences, elles développent des stratégies pour rester invisibles, notamment en acceptant des situations d'hébergement précaires. On compte aussi de nombreuses familles.

En 2024, le Baromètre des enfants à la rue de l'UNICEF a montré une dégradation de la situation : plus de 2 000 enfants dorment à la rue chaque soir.



**ILS NE SE  
SAISSSENT PAS  
DES SOLUTIONS  
QUE L'ÉTAT  
PROPOSE**

**FAUX**

**IL N'Y A PAS ASSEZ DE  
PLACES EN HÉBERGEMENT  
D'URGENCE**

La France possède effectivement un service public de l'hébergement, accessible via un numéro d'urgence, le 115. Mais ce service connaît de nombreuses défaillances : 80% des personnes à la rue ne l'utilisent plus, découragées par l'absence de réponse et un nombre de places très insuffisant. 70% des structures du 115 estiment le personnel insuffisamment nombreux et qualifié pour assurer pleinement sa mission.

De plus, les conditions d'accueil dans les centres d'hébergement peuvent s'avérer inadaptées. Les horaires stricts, la promiscuité, l'absence d'intimité, mais aussi l'interdiction fréquente des animaux (notamment les chiens, compagnons de sécurité et de lien affectif) constituent des obstacles majeurs pour de nombreuses personnes.



**LES PERSONNES À LA RUE  
TOUCHENT LES ALLOC'**

**FAUX**

**LE TAUX DE NON-RECOURS AUX AIDES  
SOCIALES EST ENCORE PLUS ÉLEVÉ  
POUR LES PERSONNES SANS-ABRI**

Dans une étude publiée en 2015, la DREES\* montrait que 40% des personnes sans-abri ne bénéficiaient d'aucune aide sociale. On retrouve ce phénomène de "non-recours" dans le reste de la population, mais dans une moindre mesure, car l'accès aux droits des personnes sans domicile est un véritable parcours du combattant. Pour effectuer la moindre démarche, il est nécessaire d'avoir une domiciliation administrative. Or, de nombreuses communes refusent encore de domicilier administrativement les personnes à la rue. À titre d'exemple, une étude de 2024 montre que près de 60 % des CCAS\*\* d'Île-de-France refusent d'accéder à cette demande.

Par ailleurs, les montants perçus (607 € pour le RSA en 2025) ne couvrent pas les besoins de base : se loger, se vêtir, se nourrir et se soigner.

\* Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

\*\* Centres Communaux d'Action Sociale



**S'ILS NE VEULENT PLUS ÊTRE À LA RUE, ILS N'ONT QU'À TRAVAILLER !**

**FAUX**

**OBTENIR UN EMPLOI EST ENCORE PLUS DIFFICILE QUAND ON N'A PAS DE LOGEMENT**

Pour les personnes sans-abri, de nombreux obstacles freinent l'accès à l'emploi : absence d'adresse (domiciliation), manque de moyens pour soigner son apparence (hygiène, vêtements), papiers d'identité perdus, horaires incompatibles avec les centres d'hébergement, ou encore fracture numérique. À cela s'ajoute une forte stigmatisation de la part des employeurs.

Par ailleurs, rappelons qu'avoir un emploi ne protège ni de la précarité, ni de la grande précarité : 25 % des personnes sans-abri travaillent, dont 40 % en CDI.

*Sources*

*Collectif des Morts de la Rue, Fondation pour le Logement, Insee, Santé Publique France, UNICEF.*

## **EMMAÛS AGIT POUR LES PERSONNES À LA RUE ET CONTRE LES IDÉES REÇUES QUI LES STIGMATISENT**

Centres d'hébergement d'urgence, pensions de famille, Communautés, maraudes, accueils de jour... Fidèle à son engagement auprès des plus fragiles, Emmaüs agit depuis toujours auprès des personnes à la rue. La Fondation pour le Logement, membre du mouvement Emmaüs, publie chaque année un rapport qui fait référence sur l'état du mal logement en France. Il vient étayer un indispensable plaidoyer porté auprès des pouvoirs publics.

Emmaüs dénonce l'indifférence face à la grande précarité et rappelle qu'aucune personne ne devrait être contrainte de vivre dans la rue. Il est urgent de garantir à toutes et tous un droit effectif au logement et de bâtir une société où nul n'est laissé de côté.

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTIONS ET REVENDICATIONS DU MOUVEMENT EMMAÛS SUR**

[www.emmaus-france.org](http://www.emmaus-france.org)



**EMMAÛS  
NE PAS SUBIR  
TOUJOURS AGIR**